Budget. Alors que 9.000 milliards de patrimoine seront transmis dans les 15 prochaines années, la chasse à l'héritage est lancée, LFI voulant même remettre en cause les avantages de l'assurance-vie

20/10/2025 à 19h44



Tandis que Yaël Braun-Pivet qualifie les héritages de manne qui *« tombe du ciel »* et appelle à les taxer davantage, l'examen du projet de loi de finances semble réveiller les appétits, notamment à gauche mais aussi au centre, de ceux qui souhaitent alourdir la fiscalité sur les transmissions.

Le dépôt des amendements des députés de la commission des finances a confirmé cet état d'esprit.

À gauche, évidemment, les propositions d'alourdir la taxation des héritages se font, dans la plupart des cas, sans contrepartie. Exemple parmi d'autres : un amendement du groupe La France insoumise (LFI) *« vise à inclure les produits de l'assurance-vie dans le barème de droit commun des impôts sur*

les successions », c’est-à-dire à supprimer purement et simplement les avantages fiscaux qui s’appliquent à ce type d’épargne pourtant très répandue.

Le Figaro